

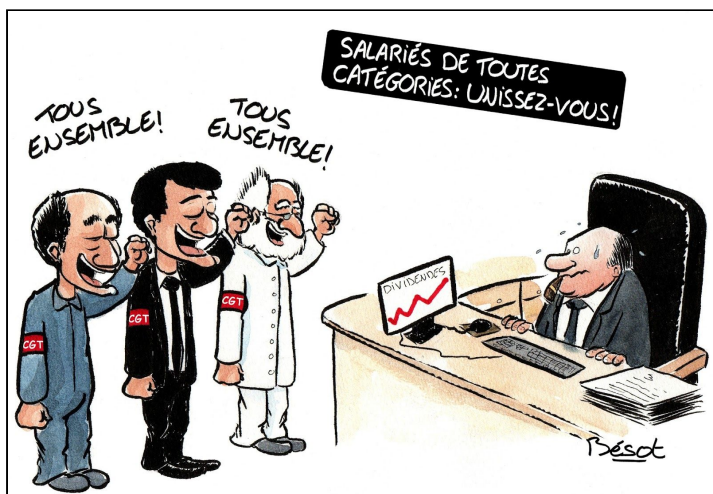
URGENCE SALAIRES !!!

Comme tous les ans à la même date, ont lieu les NAO, plus connues sous le nom de négociations salariales. C'est le moment privilégié de dialogue entre les salariés et les syndicats qui vous représentent. La CGT a l'ambition de faire de ces NAO un grand moment de revendications pour que les aspirations légitimes des salariés de VALEO, à avoir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, aboutissent.

Pour celles et ceux qui pensaient ou qui pensent encore que 2018 ne pourra pas être pire que 2017, beaucoup vont être déçus !

Résultats Groupe Valeo (1er semestre 2017) :

- Croissance de 16 % du chiffre d'affaires à 9,5 milliards d'€,
- Hausse de 17 % de la marge opérationnelle à 754 millions d'€ soit 8,0 % du chiffre d'affaires,
- Hausse de 20 % du résultat net à 506 millions d'€ soit 5,3 % du chiffre d'affaires.



A peine les ordonnances en application, que déjà des entreprises et pas des moindres (Peugeot, Pimkie) se sont jetées sur une mesure phare de la loi Macron. Il s'agit de la Rupture Conventionnelle Collective, qui n'est ni plus, ni moins, qu'un PSE au rabais !

Lors du Comité de Groupe de décembre, Valeo a laissé sous entendre qu'il souhaitait dénoncer l'accord 35H...

Les NAO qui débute sont un 1er test. Sans rapport de force, rien ne sera possible !

Ces résultats prouvent qu'une autre politique salariale est possible !

Une meilleure répartition des richesses s'impose.

Ce sont les salariés qui créent les richesses !

La relance de la consommation des ménages ne passera que par une augmentation significative du pouvoir d'achat...

C'est pourquoi, la CGT revendique la mise en place d'une grille de salaires unique de l'ouvrier à l'ingénieur permettant un réel déroulement de carrière pour tous...

UNE GRILLE UNIQUE DE L'OUVRIER AU CADRE

PROPOSITION CGT - GRILLE DES SALAIRES

Seuils d'accueil	Niveaux	Coefficients	Salaires de base en €	
Sans savoir reconnu ni expérience	I	200	1 800	SMIC CGT
Après un an		220	1 980	
CAP	II	240	2 160	SMIC + 20%
BEP		260	2 340	
Bac	III	280	2 520	SMIC + 40%
Bac Pro		300	2 700	
Bac+2	IV	320	2 880	SMIC + 60%
BTS - DUT		340	3 060	
Bac +3/ Licence	V	360	3 240	
Maîtrise / Master		380	3 420	
Bac +5 / Master 2	VI	400	3 600	SMIC x2
Ingénieurs		440	3 960	
		480	4 320	
Bac +8 / doctorat	VII	500	4 500 à 9 000	SMIC x2,5
Ingénieurs/Cadres et cadres sup. -		500 à 1000		SMIC x5

- Un départ de grille à 1 800€ bruts (Smic CGT, base 32h) pour une personne sans qualification ni expérience reconnue.
- Des niveaux dans la grille reposant sur les seuils d'accueil/coefficients selon les diplômes délivrés par l'Education Nationale.
- Un changement minimal de coefficient tous les 4 ans dans la grille.
- Au minimum, le doublement du salaire de base sur la carrière.
- Egalité salariale et professionnelle. A travail de valeur égale salaire de base égal.

De plus, vous n'êtes pas s'en savoir que l'UIMM, la célèbre branche patronale de la Métallurgie adhérente au Medef, a décidé de mettre à mal bon nombre de nos conquies sociaux présent dans nos Conventions Collective !

NEGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Voici quelques exemples frappant du despotisme patronal !

	Avant	Projet initial du patronat	Après (au 11 janvier 2018)
Heures supplémentaires	220H/an 25% de majoration de 35H à 40H, 50% au delà	440H/an 10% de majoration	360H/an 25% de majoration pour les 8 premières heures, 50% pour les suivantes
Forfait jour	218 jours/an	282 jours/an	235 jours/an
Repos quotidien	11H entre deux journées de travail	9H entre deux journées de travail En cas d'accroissement d'activité	9H entre deux journées de travail En cas d'accroissement d'activité
Validation congés payés	30 jours avant le départ	7 jours avant le départ	7 jours avant le départ
Majoration heures de nuit	15%	0%	0%

Cela signifie que toutes les entreprises qui n'auront pas d'accords sur ces questions verront leurs conquies sociaux diminués de manière conséquente !

Les négociations ne sont pas terminées, mais cela n'augure rien de bon si nous ne nous mobilisons pas !

L'AVENIR APPARTIENT A CEUX QUI LUTTENT !